

Procès-verbal de l'AGA 2018-2019
15 novembre 2019 à 19h à l'école Boréale

1. Ouverture de l'AGA à 19h47

2. Appel de noms et quorum
Soraya Ellert constate que nous avons quorum avec 22 membres présents (4 mineurs).

3. Nomination de la présidence d'assemblée
Isabelle Pineault-Chambers propose Richard Létourneau comme président d'assemblée.
Katrine Lavoie appuie.
Richard mentionne que cela n'est pas une pratique souhaitable que d'avoir un membre du conseil d'administration comme président d'assemblée. Il demande si quelqu'un d'autre voudrait le faire puisque ce serait préférable. Il mentionne qu'il ne se représentera pas

4. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA
Etienne Brière propose l'adoption de l'ordre du jour. Isabelle Pineault-Chambers appuie.

5. Adoption du procès-verbal
Etienne Briere propose la réception du procès-verbal de l'an dernier. Nicole Fournier appuie.
Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel de la présidence (Annexé)
Richard Létourneau invite aux questions. Denis Lord demande une précision quant aux employés.
Etienne Brière propose la réception. Katrine Lavoie appuie.
Adopté à l'unanimité.

7. Rapport de l'agent de développement (Annexé)
Diane Magne-Fotso propose la réception. Isabelle Pineault-Chambers appuie.
Adopté à l'unanimité.

8. Présentation du rapport financier 2018-2019
Richard Létourneau explique la présentation des états financiers dans le cahier de présentation. Il parle d'un 'polaroid' de notre santé financière (on trouve ça beau!).

Invitation aux questions de la salle. Nicole Fournier demande si ce genre de déficit est habituel. Etienne demande si le camp de jour est encore dans les plans et si la subvention ayant causé le déficit a été reçue. On lui explique que la situation a été réglée dès l'été dernier et que cela sera aussi fait comme il se doit l'an prochain. Diane Magne-Fotso propose la réception des états financiers. Christine Sivret appuie. Adopté à l'unanimité.

9. Élection des nouveaux représentants

Richard Létourneau explique qu'il y a quatre postes de représentation en élection.

Soraya Ellert en est à sa deuxième année de sa présidence (mandat de 2 ans).

Isabelle Pineault-Chambers nomme Christine Sivret. Elle accepte. Pierre-Benoit

Rondeau-Chalifoux appuie.

Katrine Lavoie nomme Sheilany Bouchard. Elle accepte. Simon Lepage appuie.

Caroline Prévost-Levac nomme Diane Magne-Fotso. Elle accepte. Etienne Brière

appuie.

Isabelle Pineault-Chambers nomme Simon Lepage. Ça y fâ rien. Isabelle Pineault-

Chambers explique que ça veut dire oui, en français. Sheilany Bouchard appuie.

Katrine Lavoie nomme Sarah Poitras. Elle accepte. Isabelle Pineault-Chambers appuie.

Katrine Lavoie nomme Keelian Chicoisne. Il s'abstient.

Katrine Lavoie nomme Olivier Chichery. Il accepte avec un 'Pourquoi pas?!'. Simon

Lepage appuie.

Soraya Ellert nomme les six nominations et il y a quatre postes en élection.

Sheilany Bouchard retire sa candidature.

Pierre-Benoit Rondeau-Chalifoux mentionne que 4 visiteurs de Fort Smith sont dans la

salle et qu'il serait bien de leur faire une place au sein de notre conseil d'administration.

Richard Létourneau explique que l'assemblée générale est souveraine et qu'elle peut

décider d'une telle chose.

Marie-Pier Garant mentionne son intérêt comme membre observatrice et elle est

intéressée à s'impliquer avec nous.

Christine Sivret, Simon Lepage, Sarah Poitras et Olivier Chichery sont nommés au

conseil d'administration.

Richard Létourneau demande si quelqu'un peut proposer la ratification quant aux

représentants au conseil d'administration. Etienne Brière propose. Katrine Lavoie

appuie.

Christine Sivret propose que Marie-Pier Garant soit nommée comme membre

observatrice du conseil d'administration de l'AFCHR. Diane Magne-Fotso appuie.

Adopté à l'unanimité.

10. Statuts et règlements

Soraya Ellert explique qu'elle a remanié les statuts et règlements de fond en comble afin de donner une peau neuve.

Édith Vachon-Raymond propose : Que la définition de membre régulier soit : tout adulte démontrant un intérêt pour la langue et ou la culture française et résidant dans la région du Slave Sud, qui veut contribuer à la réalisation de la mission de l'association, et qui paie la cotisation annuelle.

Proposition de modifications :

1. Caroline Prévost-Levac indique une faute de frappe pour la durée du mandat entre l'article 18 et 19.
2. Marie-Pier Garant parle des coquilles dans la langue française. Etienne Brière propose cette modification.
3. Simon Lepage demande s'il ne serait pas intéressant de rajouter le Deh Cho puisqu'il y a une communauté michif à Fort Providence. Cela permettrait aussi de considérer Fort Simpson. Pierre-Benoit Rondeau-Chalifoux demande s'il y a des intéressés. Simon Lepage dit qu'il ne le sait pas.
4. Etienne Briere propose de changer 'communautés environnantes' pour 'communautés du Slave Sud et du Deh Cho'.
5. Jordane Vallières parle de l'article 22, elle parle du terme corporation utilisé partout alors qu'il serait mieux d'utiliser le terme 'association'. Etienne Briere en fait la proposition.

Etienne Brière propose l'adoption des statuts et règlements avec modifications telles qu'indiquées précédemment. Mila Benoit appuie. Adopté à l'unanimité.

Résolution

Que les nouveaux statuts règlements soient adoptés avec les modification telles qu'indiquées dans ce procès-verbal.

Proposé par Étienne Brière.

Appuyé par Mila Benoit.

Appuyé à l'unanimité (18 membres, excluant les 4 mineurs)

11. Plénière sur la programmation

Mila propose que la plénière soit déplacée après l'AGA afin de réaliser une activité en-dehors de l'AGA. Nicole Fournier appuie. Adopté avec une abstention (Etienne Brière).

12. Cotisation des membres

Nicole Fournier propose le maintien de la cotisation actuelle. Mila Benoit appuie. Adopté à l'unanimité.

13. Varia

Paul-Hervé Lepage tient à remercier Aline et Olivier Chichery pour l'excellente bouffe ! (Applaudissement)

14. Ajournement

21:00 Paul-Hervé Lepage propose la levée de l'assemblée.